Si pièces manquantes, échanges par mail.
Interrompt le délai de 90 jours.

Demande de paiement à déposer

via la plateforme https://auvergne.transfert-fichiers.net/

- Formulaire de demande de paiement
- Tableau des ressources (annexe 7)
- Etat récapitulatif des dépenses (annexe 8)
- Bilan d'exécution (annexe 9)
- Pièces justificatives, fonction du type de dépense

GIP(Autorité de gestion)

- Etablit le Contrôle de service fait (CSF): adéquation des pièces et justificatifs, détermine la somme à payer au porteur

90 jours

Echanges entre l'AG et l'AC avant validation du CSF

DRFIP Auvergne (Autorité de certification)

- Certifie les dépenses encourues: 2ème contrôle des pièces
- Certaines dépenses peuvent être écartées: retour du CSF au GIP

Paiement